



INTITULE DE L'ACTION :

CCS « MANAGER UN PROJET HAUTE PERFORMANCE »

DATES & HORAIRES DU/DES MODULE(S) :

- Module 1 du 26 au 28 novembre 2019
- Module 2 du 10 au 12 décembre 2019
- Module 3 du 14 au 16 janvier 2020
- Module 4 du 17 au 19 mars 2020
- Module 5 du 5 au 7 mai 2020

Les horaires prévisionnels sont :

- J1 de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h
- J2 de 9h à 13h et de 14h30h à 18h
- J3 de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Ils pourraient changer en fonction des contraintes du public

Modalités d'inscription :

Fiche d'inscription à télécharger sur le site de l'INSEP, clôture des inscriptions le vendredi 27 septembre 2019

NOM DU CHEF DE PROJET : Franck BELLARD

Objectifs pédagogiques* :

A l'issue de la formation, le cadre sera capable :

- D'utiliser des outils d'analyse réflexive pour concevoir et formaliser un projet de performance intégrant une approche systémique
- De s'appuyer sur des outils de veille permettant d'éclairer sa pratique de savoirs théoriques ou expérientiels
- De questionner et rationaliser l'efficacité de ses pratiques d'entraîneur en menant une expérimentation de terrain, inspirée des méthodes, démarches et outils d'analyse scientifique de la performance
- D'agir dans une posture de manager intégrant les différents domaines d'expertise d'un staff
- De prendre en compte la dimension mentale de la performance dans les pratiques de management des athlètes

Programme détaillé* :

Le module 1 vise à aider les cadres à formaliser leur **vision** de la haute performance, le cheminement et les pistes d'action pour y parvenir dans leur contexte d'intervention. A l'issue du séminaire, les cadres sont invités à **formaliser un objet d'expérimentation problématisé** permettant d'investiguer l'efficacité professionnelle du cadre et/ou de son plan d'accès à la haute performance. Il est abordé sous l'angle de la problématique suivante : « Comment créer les conditions de la performance dans un projet qui articule les contraintes d'objectifs à court termes avec une vision du développement à long terme des sportifs, une vision de la haute performance, et une vision du rôle de manager ? »



Le module 2 consiste à partager les **revues de littérature** réalisées par les analystes scientifiques de la performance mis à disposition, sur les thématiques relatives aux objets d'expérimentation identifiés lors du module 1. Il est abordé sous l'angle de la problématique suivante : « Comment développer sa curiosité et son esprit de veille pour générer un mouvement dans le rapport « croyances, sciences et expériences » et s'inspirer des bonnes pratiques tout en conservant un temps d'avance ? »

Le module 3 consiste à **formaliser puis mener le protocole expérimental sur le terrain**, avec l'appui des analystes scientifiques de la performance mis à disposition. Il est abordé sous l'angle de la problématique suivante : « Comment rationaliser le suivi des sportifs par le biais des nouvelles technologies, tout en intégrant la subjectivité de l'œil de l'expert ? »

Le module 4 consiste à **organiser le traitement puis l'interprétation des données**. Il est abordé sous l'angle de la problématique suivante : « Comment manager la somme d'expertises des staffs intégrés tout en préservant la cohérence du suivi des sportifs ? »

Le module 5 consiste à **partager les résultats** et les réflexions issues de l'expérimentation. Il est abordé sous l'angle de la problématique suivante : « Comment manager les athlètes pour entretenir un équilibre performant entre motivation, autonomie et confiance en soi »

Profils formateurs :

- Franck BELLARD (>15 ans d'expérience d'entraîneur en judo, Master STAPS, formateur INSEP)
- Thierry BLANCON (>15 ans d'expérience d'entraîneur national en athlétisme, formateur INSEP)
- François LECASTREC (>15 ans d'expérience d'entraîneur national en voile olympique)
- Guy ONTANON (>15 ans d'expérience d'entraîneur national en athlétisme)
- Jean Maxence BERROU (>10 ans d'expérience d'entraîneur national en pentathlon moderne)
- Chercheurs INSEP
- Accompagnateurs labellisé APPI (INSEP)

Description* :

- La formation comporte 5 modules de 3 jours (20h par module) en présentiel à l'INSEP, répartis entre novembre et mai, avec un accompagnement continu intersession
- La formation est ouverte pour une dizaine de cadres

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- En début de formation, le cadre est amené à formaliser un projet d'expérimentation scientifique et/ou professionnelle en lien avec sa vision de la haute performance. Pendant la formation, il mène un processus expérimental d'analyse de pratique professionnelle ou d'analyse de la performance. Il est accompagné par des étudiants en Master 2 de l'INSEP, spécialisés dans le domaine de l'analyse scientifique de la performance. Leur rôle consiste à aider le cadre dans l'explicitation de ses besoins, à réaliser et rendre compte de la veille scientifique sur l'objet d'étude, à aider le cadre à identifier un protocole d'étude expérimentale, à organiser et diriger le protocole, à formaliser les résultats, à aider le cadre à interpréter les résultats.
- L'ensemble du protocole est supervisé par le responsable pédagogique de la formation, qui peut mobiliser des experts de la performance (professionnels ou scientifiques) pour éclairer la



réflexion du cadre et accompagner son processus de formation, en dehors des temps de formation en présentiel

- A chaque module, l'étape du protocole expérimental est abordée sous l'angle d'une problématique professionnelle qui ouvre une réflexion et une analyse de pratique entre pairs, des témoignages d'experts faisant état de pistes de résolutions, et de temps de partage sur l'avancée du projet de chacun et des temps de co-développement permettant l'intégration des réflexions dans la réalisation de son projet expérimental
- Les modules sont effectués à l'INSEP en présentiel

Modalités d'évaluation

- En fin de formation, les cadres formalisent un mémoire professionnel et une soutenance orale permettant de présenter les résultats de son analyse et l'impact de la formation sur l'évolution de ses pratiques en matière d'accès à la haute performance.
- Le mémoire est un document de synthèse de l'expérience vécue en formation et des enseignements tirés par le cadre sur l'évolution de sa vision, de ses croyances et / ou de ses pratiques professionnelles en matière d'accès à la haute performance. Ce document devra pouvoir faire l'objet d'une publication auprès des collègues du Grand INSEP dans le cadre de la capitalisation des savoirs de l'expérience
- Le cadre présente une soutenance du document dans laquelle il doit faire état des principaux résultats de l'expérimentation scientifique ou professionnelle et les acquis de sa formation en matière de management d'un projet d'accès à la haute performance
- La soutenance est réalisée devant l'ensemble de la promotion, et est évaluée par un jury composé d'un(e) représentant(e) de l'INSEP, d'un expert de la performance, du responsable de la formation

Conditions spécifiques* :

Public visé :

- Cette formation s'adresse aux entraîneurs susceptibles d'évoluer à court ou moyen terme auprès des actuels et / ou futurs médaillables mondiaux ou olympiques
- Les **prérequis d'entrée en formation**:
 - Avoir une expérience avérée en qualité d'entraîneur auprès de sportifs de haut niveau
 - Etre identifié par le DTN (ou par le directeur de structure dans le cas où le cadre évolue en dehors d'une structure fédérale) comme faisant partie des cadres évoluant ou susceptibles d'évoluer auprès de sportifs de haut niveau médaillables européens, mondiaux ou olympiques à court, moyen ou long terme
 - Etre en «position» d'encadrer des sportifs de haut niveau pendant toute la durée de la formation afin de pouvoir mener une expérimentation scientifique ou professionnelle appliquée et applicable sur le terrain de la performance

Aspects financiers

Frais d'inscription :



- 250 €

Frais pédagogiques* :

- Pris en charge dans le cadre de l'ONM pour les agents du Ministère des Sports,
- 3150 € pour les autres cadres

* Les frais pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement/restauration/hébergement

Contact :

Catherine NGUYEN

catherine.nguyen@insep.fr - 01 41 74 43 38